

Le cdH relativise le bilan économique de Michel

LE RÉSUMÉ

«**Jobs, jobs, jobs**», vante le gouvernement fédéral.

Le bilan chiffré n'est pourtant pas si incroyable que cela, démontre le cdH dans une étude se penchant sur la croissance et la création d'emplois.

BENOÎT MATHIEU

C'est la période qui veut ça. Avant que ne débute la grande foire aux promesses électorales de 2019, il convient de passer par la case «bilan». Le gouvernement fédéral s'y adonne depuis un moment déjà, sous la bannière «*jobs, jobs, jobs*» brandie en permanence par Charles Michel. Depuis le début de la législature, pas moins de 185.000 emplois ont été créés, s'enorgueillit le MR.

Et est-ce si spectaculaire que cela, s'est-on demandé au cdH? «*Le gouvernement met en avant ce bilan, présenté comme incroyable*», souligne Antoine de Borman, directeur de Cepass, le centre d'étude du parti humaniste. *Nous avons voulu vérifier si ce discours tenait la route.*»

► «**Un bilan pas si triomphal**». Les performances belges se distinguent-elles donc sur le plan européen? Déjà, la croissance de la Belgique n'a

rien de fulgurant. Sur la période 2014-2017, la Belgique se classe 26^e sur les 30 pays étudiés. Le constat est connu et la réponse l'est tout autant. La Belgique ayant mieux résisté à la crise que la moyenne européenne, il est normal qu'elle connaisse un rebond moins prononcé. Un argument qui ne convainc qu'à moitié, estime Antoine de Borman. «*Dès 2011, l'Allemagne avait rattrapé son retard et a continué à croître à un rythme plus soutenu que la Belgique. Qui s'est montrée moins capable de tirer profit de la conjoncture internationale.*»

Bon, va pour une croissance modeste. Celle-ci est-elle pour autant porteuse d'emplois? Si l'on se penche sur l'évolution du taux d'emploi entre 2014 et 2017, la Belgique ne se classe que 23^e sur 30, pointe le Cepass – ce qui n'est pas mirobolant non plus. «*La Belgique n'affiche qu'un maigre 68%; l'objectif européen de 73,2% pour 2020 semble hors de portée.*»

Ce n'est pas tout. Au petit jeu de l'intensité en emplois de la croissance, la Belgique a perdu des plumes. Entre 2007 et 2014, la Belgique affichait une élasticité «emploi-PIB» de 0,71. «*Autrement dit, une hausse de 1% du PIB générerait une augmentation de 0,71% de l'emploi. Eh bien, sur la période 2014-2017, cette élasticité est retombée à 0,44.*» De manière simplifiée, poursuit-on au cdH, un emploi supplémentaire est créé pour chaque hausse de 39.000 euros du PIB. Un bilan qui ne justifie aucunement le discours triomphant de Michel, tranche Antoine de Borman. «*Cela ne tient pas lorsque l'on se penche sur les chiffres.*»

Allez, une dernière bordée de chiffres pour la route. D'après l'ONSS, la proportion d'emplois à temps plein a reculé entre 2014 et 2017, passant de 72% à 70,8%. C'est que, sur les emplois ayant vu le jour durant cette période, moins d'un sur deux (47,6%) fonctionne au régime du plein-temps. Sans que pour autant cela corresponde davantage à un choix délibéré des travailleurs.

► «**La bataille des compétences**». Dans un registre plus prospectif, le Cepass salue le «*jobsdeal*» bouclé cet été. «*Nécessaire, mais pas suffisant.*» Parce qu'entre la naissance d'une pénurie, sa reconnaissance et la mise sur pied de formations adaptées, plusieurs années peuvent s'écouler. «*Une approche réactive qui ne suffit guère. Il est temps d'adopter une attitude proactive, afin de ne plus subir les mutations sur le marché du travail. Et si les évolutions futures sont ardues à prévoir, il en est une qui tient de l'évidence: la digitalisation va transformer le cœur de nombreux métiers.*»

À la Belgique de prendre les devants, en bataillant sur le front des compétences, en instaurant un «*compte formation continue*» pour tout travailleur, suggère le cdH. Qui propose d'impliquer les partenaires sociaux dans cette réflexion, secteur par secteur: comment la numérisation de l'économie va-t-elle les affecter et que mettre en œuvre afin d'y prendre part et non de l'endurer? Et d'envisager une forme de coordination et de supervision des fonds consacrés à la formation.

ENTRE 2014 ET 2017, MOINS D'UN EMPLOI CRÉÉ SUR DEUX ÉTAIT UN TEMPS PLEIN

| | Total en 2014 | Total en 2017 | Evolution | en % |
|---|------------------|------------------|----------------|--------------|
| Temps plein | 1.584.058 | 1.634.153 | +50.095 | 47,6% |
| Temps partiel | 516.983 | 545.649 | +28.666 | 27,2% |
| Saisonniers, intérimaires et prestations limitées | 100.380 | 126.966 | +26.586 | 25,2% |

LES TEMPS PARTIELS VOLONTAIREMENT CHOISIS NE REPRÉSENTENT QUE 8% DES TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL

| | Total en 2014 | Total en 2017 |
|--|---------------|----------------|
| Temps partiel choisi | 7,6% | 8,0% ▲ |
| Temps partiel contraint : | | |
| Raisons liées au marché du travail | 31,1% | 29,5% ▼ |
| Raisons liées aux services aux familles | 19,7% | 20,6% ▲ |
| Raisons liées à des statuts particuliers | 11,0% | 12,6% ▲ |
| Temps partiel de compromis | 25,7% | 24,6% ▼ |
| Autres raisons ou pas de réponse | 4,9% | 4,7% ▼ |

Sources: ONSS et Eurostat & Valenduc et Vendramin (2017)